



Les Paniers Marseillais
Une autre économie est possible...

CONTRAT D'ENGAGEMENT du PAIN de Théodore Planas-Rastoin, Paysan-Boulangier Vigneron
Contrat sur 5 mois : 6 novembre au 23 avril 2018

Le pain est composé d'un assemblage de farines de blés anciens 80% et de petit épeautre 20%, d'un levain de seigle 100% naturel.

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir le producteur Théodore PLANAS RASTOIN, 1985 route de Martina - 13590 Meyreuil - N°SIRET: 522 298 074 00017
- Fournir au consomm'acteur du pain, composé d'un assemblage de farines de blés anciens 80% et de petit épeautre 20%, d'un levain de seigle 100% naturel.



ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Le Producteur s'engage à livrer une partie de sa production du **lundi 6 novembre 2017 jusqu'au lundi 23 avril 2018**.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR

Le consomm'acteur s'engage à récupérer les produits commandés au moment de leur livraison ou à les faire récupérer par une personne de son choix. Les paniers non récupérés ne seront pas remboursés. Il s'engage à payer par avance les produits commandés pour toute la durée du contrat.

ARTICLE 4 : CHOIX, PRIX, MODALITES DE PAIEMENT

Le producteur propose des pains au prix de 6,30€/kg au lieu de 7,20€ hors contrat. Pour récupérer le pain il faut **se munir d'un sac**. Théodore propose un **sac à pain** en coton bio à prix coûtant de **4€ à ajouter** au montant du contrat si vous le souhaitez.

Le paiement est effectué par un chèque établi à **l'ordre d Edouard Rastoin Sarl** à la signature du contrat, en début de saison.

6 novembre :	18 décembre :	12 février :	26 mars :
20 novembre :	15 janvier :	26 février :	9 avril :
4 décembre :	29 janvier :	12 mars :	23 avril :

J'engage à prendre sur la période du contrat :

- pains de 1 kg soit x 6,30 = €
- pains de 2 kg soit x 12,60 = €

Je paie en 1 fois € 2 x € 3 x €

Le paiement est effectué par un chèque établi à l'ordre **d'Édouard Rastoin Sarl**.

Le contrat est signé d'une part entre : Théodore PLANAS- RASTOIN – Tél. : 06 20 51 30 24 -

mail : theodore.planas@gmail.com

Et Prénom Nom Tél : mail :

À Marseille le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur